

SYNTHESE DES FICHES THEMATIQUES

FICHES	OBJECTIFS STRATEGIQUES		SYNTHESE
1 DEMO-GRAPHIE	Adapter l'accueil démographique aux capacités du territoire	   	L'accueil de la population sur le territoire est dans une croissance compatible avec les chiffres fixés dans le DOO. Néanmoins la répartition de la population sur les polarités n'est pas satisfaisante. Les pôles de services et les autres communes accueillant plus et les pôles d'équilibre accueillant moins que prévu.
2 CONSO L'ESPACE 1	Diviser par 2 la consommation d'espaces à l'horizon 2030 par rapport à 2010 Diviser par 2 la consommation d'espaces à l'horizon 2030 par rapport à 2010 sur chacune des cibles identifiées	     	Tous les indicateurs présentent une diminution d'environ de moitié de la consommation globale de l'espace. Par ailleurs les objectifs de consommation d'espace poursuivis par le ScoT sur les cibles identifiées (habitat, zones d'activité, granulat) sont atteints. La cible des équipements publics n'a pas été évaluée faute de sources de données fiables et de précision sur les attendus.
3 CONSO L'ESPACE 2	Limitier l'urbanisation pour un développement urbain mesuré Densifier les nouvelles extensions et autour des gares pour économiser l'espace Intensifier les territoires urbains	    	Les objectifs de localisation des constructions en continuité des noyaux et dans les hameaux ont été globalement atteints sur le territoire, d'autant plus quand les communes sont structurées par un PLU. La notion de hameaux à maîtriser mériterait d'être mieux explicitée dans le SCoT. L'objectif d'intensification de 20% est largement atteint sur le territoire. Par contre la mesure de la densité nette sur le territoire reste encore assez délicate à suivre et semble encore en deçà des objectifs du SCoT.
4 LOGE-MENT	Proposer une offre de logements maîtrisée et adaptée à la demande locale et au modèle de développement Améliorer la qualité de l'habitat Diversifier et favoriser la mixité sociale dans l'habitat	    	La production de logements sur le territoire reflète l'évolution de l'accueil de population, correcte globalement sur le territoire et déséquilibrée en matière de polarisation attendue. La vacance est supérieure aux objectifs du SCOT. La production de logements locatifs et/ou sociaux atteignent des résultats satisfaisants.

FICHES	OBJECTIFS STRATEGIQUES		SYNTHESE
5	EQUI-PEMENT	Favoriser une répartition cohérente de l'offre de services et d'équipements tout en développant prioritairement les services structurants sur les pôles Poursuivre le développement de la couverture numérique du territoire	   Globalement la répartition des équipements par gamme correspond aux attentes du SCoT excepté la perte des équipements de proximité dans les « autres communes » qui correspond à la fermeture du petit commerce. Le territoire s'équipe en tiers lieux.
6	TRAME VERTE ET BLEUE	Préserver les espaces naturels remarquables et assurer une continuité d'espaces naturels le long des réseaux hydrographiques et forestiers Maintenir les espaces naturels ordinaires Mettre en œuvre la couronne verte	    L'évolution de la trame verte et bleue reste très compliquée à évaluer du fait de l'absence d'un Mode d'Occupation du Sol suivi et répétitif dans le temps. La trame verte et bleue du SCoT est globalement bien prise en compte dans les PLU. Néanmoins, aucun indicateur ne permet d'évaluer si la fonction de préservation de la biodiversité de la trame verte et bleue est bien remplie.
7	AGRI-CULTURE ET PAYSAGE	Diminuer la consommation des terres agricoles Prendre en compte l'agriculture dans le projet de territoire et développer une agriculture de qualité Protéger et mettre en valeur la qualité du paysage	        Les objectifs poursuivis par le SCoT pour l'agriculture sont essentiellement accés sur la diminution de la consommation des terres agricoles. Les autres objectifs, notamment paysager, restent très qualitatifs et donc difficile à évaluer. L'analyse des PLU permet néanmoins de mettre en évidence un manque de qualité dans les diagnostics agricoles des PLU et une relative prise en compte des éléments paysagers dans les diagnostics des PLU.
8	EAU	Améliorer, protéger ; économiser et valoriser les ressource en eau (en tant que milieu) Améliorer, protéger ; économiser et valoriser les ressource en eau (en tant que matière première)	       Le SCoT a peu de leviers sur les problématiques d'eau sur le territoire. l'évolution du territoire laisse voir une dégradation de la qualité des eaux de surfaces et souterraines ainsi qu'une problématique globale croissante sur le quantitatif sur le territoire. Des difficultés persistent sur le territoire au niveau de l'épuration des eaux, mais la situation est globalement meilleure qu'en 2010.

FICHES

OBJECTIFS
STRATEGIQUES

SYNTHESE

9	GRANULATS	Garantir une gestion équilibrée et durable des ressources en granulats	   	L'exploitation des carrières ne dépasse globalement pas les objectifs de consommation d'espace que s'était fixé le SCoT. Néanmoins, le réaménagement des carrières privilégie de manière trop récurrente le plan d'eau. L'observatoire partenarial avec les carriers n'a pas été fonctionnel.
10	ENERGIE	Diminuer les consommations énergétiques Favoriser les énergies renouvelables	  	Une réduction de la consommation par habitant est perceptible sur le territoire. Les énergies renouvelables notamment le photovoltaïque se sont développées fortement. Le PCAET est l'outil de mise en œuvre de la politique énergie et air territoriale du PETR Sud Toulousain.
11	POLLUTIONS ET NUISANCES	Diminuer les nuisances et pollutions	  	Les pollutions de l'air vont dans le sens des diminutions ces dernières années. Ces tendances doivent être renforcées.
12	RISQUES	Prévenir les risques	 	La prise en compte des risques sur le territoire s'améliore par l'avancé des PPR. Néanmoins les risques doivent être pris de plus en plus en compte dans le cadre de l'adaptation au changement climatique.
13	ECO-NOMIE	Développer l'emploi et une économie pérenne Développer et organiser l'économie du territoire Renforcer les filières économiques porteuses	     	Le développement de l'emploi sur le territoire ne s'est pas fait selon les ambitions du SCoT. Néanmoins, la filière industrielle se maintient. Le fait d'avoir des enveloppes globales au niveau des sites d'activités « bassin de vie » rend difficile le suivi et l'application dans les PLU. La consommation des espaces d'activités reste dans les objectifs du SCoT mais est dépassée en matière de zonage potentiel sur les documents d'urbanisme.
14	COM-MERCE	Maintenir les centres bourg commerciaux dynamiques Confronter l'offre commerciale par une organisation hiérarchisée sur le territoire Améliorer la qualité des aménagements commerciaux et des entrées de ville	   	Les commerces de niveau supérieur et intermédiaire se sont polarisés sur les sites de niveau « SCoT ». Les Zaco d'envergure se sont développées mais plusieurs Zaco à développement modéré restent en réserve foncière.

FICHES OBJECTIFS STRATEGIQUES

SYNTHESE

15	MOBI-LITE	Intégrer les déplacements et l'accessibilité au cœur des politiques d'aménagement	😊😞	La voiture reste le principale mode de transport. La thématique mobilité est compliquée à évaluer car il y a peu de données disponibles sur cette thématique. Bien que la mobilité soit un enjeu majeur pour le territoire, le SCoT n'est pas autorité organisatrice pour le transport. Le plan de mobilité rurale permet au PETR de s'emparer du sujet et de piloter des actions sur le thème de la mobilité.
		Poursuivre le développement des pistes cyclables et des modes doux	😊	
		Favoriser et développer les transports en commun et l'intermodalité	😞😊	
		Poursuivre l'amélioration du maillage routier du territoire	😊	

